Zeitschrift: Le mouvement féministe : organe officiel des publications de l'Alliance nationale des sociétés féminines suisses

Herausgeber: Alliance nationale de sociétés féminines suisses

Band: 28 (1940)

Heft: 570

Artikel: La grande pitié des réfugiés des pays envahis

Autor: E.Gd.

DOI: https://doi.org/10.5169/seals-263752

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 15.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

Ɛ 1436
Bibliothèque publique et universitaire - GENÈVE
13 JUIN 1940

J. A.

8 JUIN 1940 — GENEVE — VINGT-HUITIEME ANNÉE. — N° 570

Le Mouvement Féministe

Paraît tous les quinze jours le samedi

DIRECTION ET RÉDACTION
Mlle Emilie GOURD, 17, rue Töpffer
ADMINISTRATION
Mlle Renée BERGUER, 7, route de Chêne
Compte de Chèques postaux I. 943

Organe officiel des publications de l'Alliance nationale de Sociétés féminines suisses
Les articles signés n'engagent que leurs auteurs

ABONNEMENTS
SUISSE..... Fr. 6.–
ÉTRANGER . » 8.–
Le numéro . . » 0.25
Les abonnements partent du 1er janvier. A partir de juillet, il est délivré des abonnements de 6 mois (3 fr.) valables pour le semestre de l'année en cours.

ANNONCES
11 cent. le mm.
Largeur de la colonne : 70 mm.
Réductions p. annonces répétées

Ce n'est pas sur les ruines de la liberté qu'on pourra édifier la justice.

A. SPIR.

La protection de la famille aux Chambres fédérales

Notre journal n'a pas manqué de signaler en son temps le vote du Conseil National en faveur de la disposition de la loi sur le cautionnement réclamée par de très nombreuses Sociétés féminines, comme mesure protectrice de la famille; car qui ne sait combien fréquemment des cautionnements, souvent inconsidérément donnés, après boire, par des hommes plus faibles que généreux, ont complètement ruiné des situations établies et désorganisé des foyers ! La demande formulée par nos Sociétés était d'ailleurs très raisonnable, en ce sens que, loin de créer une situation privilégiée à la femme, elle réclamait réciproquement l'autorisation écrite de chacun des conjoints pour qu'un cautionnement soit valable.

La revision de la loi comportant cette modification est à l'ordre du jour de la session de juin du Conseil des Etats, et une opposition se manifeste déjà à l'égard de cette réforme, les banques, les banques cantonales surtout, repoussant toute mesure qui rend le cautionnement plus difficile. Il nous paraît cependant qu'il est dans l'intérêt général bien compris, et aussi dans l'intérêt des banques cantonales, que soit appliquée une mesure qui protège les biens familiaux. C'est une mauvaise plaisanterie de dire, ainsi qu'on l'a fait au Conseil National, que le Suisse libre ne peut s'astreindre à demander l'autorisation de sa femme pour signer un cautionnement ! Le Suisse libre doit justement, s'il est conscient de ses devoirs, ne rien faire qui puisse nuire à l'existence de sa famille, qui puisse priver de leur pain quotidien sa femme et ses enfants. Les devoirs conjugaux bien compris commandent au père de famille d'accepter cette petite concession au profit de la prospérité familiale. Nous espérons que le Conseil des Etats le comprendra.

S. F.

La grande pitié des réfugiés des pays envahis

D'après les chiffres fournis ces jours derniers par la Ligue des Sociétés de Croix-Rouge, ils sont plus de cinq millions sur le sol français, fuyant leurs villes, leurs villages, leurs champs, bombardés, mitraillés, incendiés, atteints eux-mêmes au cours de leur exode par des projectiles d'avions, partis en hâte, dans la panique et la terreur, sans avoir le temps même de songer à ce qu'il était le plus utile d'emporter, utilisant tous les véhicules, tous les vieux moteurs détraqués, et les charrettes à bras, et les voitures d'enfants, et même — et ceci semble un symbole — un corbillard mortuaire. Courbés sous la rafale de fer et de feu, en longs cortèges désordonnés, les pieds en sang à force d'avoir marché, souvent sans manger plusieurs jours durant, dépourvus du plus nécessaire, ils ont encombré les routes de leurs lamentables cohortes, souvent retardé la marche des troupes, souvent par conséquent entravé involontairement la défense du sol de la patrie. Des vieillards sont tombés, épuisés, des femmes ont accouché, des enfants, des malades sont morts... Ils sont en tout cas trois millions de Français du Nord, deux millions de Belges, soixante-dix mille Luxembourgeois, cinquante mille Hollandais, actuellement répartis dans le Centre et le Sud-Ouest de la France.

La tâche de recevoir ces populations en migration hâtive est colossale et écrasante. On sait avec quel magnifique élan d'entr'aide le peuple et le gouvernement français l'ont entreprise. Mais qui donc, parmi ceux que le sort protège encore, ceux qui ont encore le privilège d'un chez eux, d'une patrie inviolée, qui donc ne sent sourdre au fond de lui-même le besoin ardent d'apporter son aide à cette misère sans nom ? Les grandes organisations féminines internationales vont lancer ces jours un appel à leurs Sociétés nationales dans les pays que n'a pas atteints encore l'horreur de la guerre, leur demandant instamment de se mettre en relations avec la Croix-Rouge de leur pays pour la seconder de leur initiative ou l'appuyer de leurs efforts. Car, ce qui manque à ces malheureux, et dont la Ligue des Sociétés de la Croix-Rouge donne une énumération saisissante dans sa simplicité [1], ne peut pas toujours être exporté facilement par des particuliers, en ces périodes de restrictions imposées par les difficultés du ravitaillement, et l'intervention d'organisations telles que les Croix-Rouges est indispensable.

Mais si l'on ne peut immédiatement faire les envois d'objets et de matériel nécessaires, l'argent envoyé permet les achats sur place. Déjà, en ce qui concerne spécialement les enfants, l'Union Internationale de Secours aux Enfants, toujours active, a lancé un appel (adresse: 15, rue Lévrier, Genève, compte de chèques postaux N° I. 2051). Déjà des groupements féminins, tels l'Association suisse des Femmes Universitaires, a recueilli des sommes qu'elle a pu envoyer à Paris. Nous sommes prêtes à faire de même pour celles qui ne voudraient pas attendre que s'organisent des secours dans notre pays, et par l'intermédiaire de nos amies féministes, Mme Brunschvicg, Mme Malaterre, vaillamment à la brèche toutes les fois que leur pays fait appel à elles, nous nous chargeons bien volontiers de transmettre aux Comités qui se sont organisés en France, ou à la Croix-Rouge française (on peut aussi lui faire des envois directs d'argent, rue François Ier, Paris (8e) ce que l'on voudra verser à cet effet à notre compte de chèques postaux (N° I. 943 : prière d'indiquer au verso que c'est aux réfugiés en France que cette somme est destinée.) Et ne nous laissons pas arrêter par la pensée décevante que devant telle misère notre geste ne sera qu'une goutte d'eau: les gouttes d'eau finissent par user le roc le plus compact, et n'aurions-nous soulagé qu'une misère, essuyé qu'une larme, que notre effort de solidarité humaine aurait porté.

E. Gd.

[1] Vêtements, chaussures, layettes, matériel de couchage, ustensiles de cuisine, baraquements démontables, instruments de petite chirurgie, pansements, médicaments, denrées alimentaires (viandes congelées ou en conserves, blé, maïs, lait condensé, chocolat, café, sucre), étoffes, etc. Certaines matières premières commencent à manquer.

Un Service civil féminin dans le canton de Vaud :

L'Entr'aide Patriotique Féminine

Cette organisation, créée il y a quelques mois, à Lausanne, par l'initiative de l'Union des Femmes, s'est donné pour tâche d'apporter aux femmes qui s'adresseront à elle la possibilité d'être utiles au pays.

L'E. P. F. est formée de plusieurs sections ayant un but pratique bien défini: aides pour garderies d'enfants, aides à la campagne, évacuation, aides-boulangères, aides pour soins aux malades dans le cadre familial, aides pour vestiaires, etc. Chaque section est dirigée par une commission technique, qui pourvoit à la préparation des volontaires, à leur formation rapide, théorique et pratique.

L'E.P.F. a à sa tête un Comité d'action formé par les présidentes des différentes sections. La présidence est assumée par Mlle Françoise Fonjallaz, présidente de la Fédération des Unions de Femmes du canton de Vaud, et la vice-présidence par Mlle Heubi et Mme Virieux. Le Comité est en contact étroit avec les Services Complémentaires Féminins et les différentes œuvres sociales de la ville et de la campagne, afin d'adapter son rendement aux nécessités de l'heure présente, selon la courbe des événements. De plus, l'E. P. F., qui a commencé son action à Lausanne, l'étend à différents centres de la campagne vaudoise, en l'adaptant à leurs exigences et à leurs possibilités particulières.

La section des aides pour garderies d'enfants est dirigée par Mlle M. Morel, professeur à l'école supérieure des jeunes filles. Elle a réuni autour d'elle des femmes compétentes, pour donner aux élèves les notions essentielles dont elles ont besoin. Maîtresses et élèves travaillent avec cet enthousiasme et cette conscience qu'a su leur inculquer, dès le premier jour, Mlle Morel.

La section des aides pour soins aux malades, dans le cadre familial, peut recevoir, grâce au nombre restreint des élèves, en comparaison des classes de cours de Croix-Rouge, une préparation beaucoup plus personnelle et plus minutieuse. Présidente: Mlle Heubi.

La section des aides-boulangères se compose de femmes de boulangers, pour le plus grand nombre. Elle a d'ailleurs été organisée avec l'aide de la Société des maîtres boulangers de Lausanne et environs, qui lui ont apporté leur expérience pro-

Les femmes et les livres

Raymonde Vincent

(Suite et fin.) [1]

Lorsqu'ils créent des personnages maléfiques, les romanciers oublient souvent — même celui de *Génitrix* — d'indiquer la part de maladie qui entre dans de tels cas. C'est que la démence n'est guère un sujet de roman. Peu d'écrivains — et seulement des plus grands — l'ont abordé avec succès. De biais d'ailleurs, le plus souvent. La folie échappe aux investigations simples et aux généralisations. Chaque malade demande en quelque sorte une étude clinique. Or le lecteur ne s'intéresse guère à l'exceptionnel. Ce qu'il aime, c'est partager les joies et les souffrances d'êtres semblables à lui.

Voici le portrait physique de la maîtresse, et buriné avec non moins de puissance.

C'était une femme de taille moyenne. Trois rides profondes barraient son front têtu. Cette face osseuse, courte, si terne, si muette en apparence, devenait vite obsédante pour qui en connaissait le secret. L'impression d'absence que donnait l'immobilité des traits disparaissait alors et l'on découvrait, derrière ce mur, le nœud serré de ses sombres pensées.

La romancière continue:

Des liens qui l'attachaient à ses enfants, elle avait fait des nœuds coulants qu'elle maintenait serrés, par peur d'être trahie. D'avance, elle combattait, imposait condamnait. Ses griefs étaient si subtils qu'elle-même n'eût pu les définir aisément, mais elle avait trouvé le moyen de s'en venger en créant le malaise et la crainte autour d'elle. Sa façon, par exemple, de se servir des objets était redoutable. Lorsqu'à la tombée de la nuit, elle puisait de l'eau, aussitôt le fracas des chaînes, descendant à toute vitesse dans la profondeur du puits, détruisait la paix du soir.

Après la lecture de ces lignes, on n'oserait prétendre que Raymonde Vincent se plaise à ignorer le mal. Toutes les ombres du tableau sont indiquées, mais indiquées seulement. On ne s'y attarde pas. Comme Blanche, la servante des Maisons-Rouges, l'auteur dirait volontiers de ses héros: *Y m'ont jamais fait de mal, à moi.* » Mais elle marque d'un trait saisissant la réaction de la famille contre le tyran domestique. « Le maître, écrit-elle, ne manquait jamais de dire en terminant: « Vaudra mieux pas en parler devant ta mère ».

Ce sont là de ces mots qui ne s'inventent pas.

D'une même touche précise et délicate, Raymonde Vincent note cette douce complicité que crée entre le père et son fils aîné, entre les deux filles, Angèle et Marcelle, entre la servante et le fils cadet, cette dureté de la mère. D'André, le plus isolé de tous ces êtres, il est dit: « Il aimait bien pourtant son père et même sa mère, parce qu'il était ainsi fait qu'il ne pouvait échapper à l'amour. Là où il n'existait pas, André le créait, tant sa nature se refusait spontanément à la pauvreté. » Rien de plus chaste que la naissance de l'amitié entre Blanche, pupille de l'Assistance, et sa camarade, Simone Martin, à l'école des sœurs. Rien de plus émouvant que le développement, au long des années, d'une telle affection, avec ses reculs, ses éclipses, ses reprises, somme toute, sa fidélité. De même, dans *Campagne*, il y a cet amour inébranlable et mystérieux, le seul de toute sa vie, de la grand'mère pour sa petite-fille Marie. L'amour et l'amitié, sources inépuisables de richesses. Soif jamais assouvie de l'homme de donner et de recevoir. De s'épancher et de communier. D'être pour un autre être la seule raison de vivre et de vivre à son tour pour lui. D'en faire comme le point fixe ou le centre de rayonnement de ses rêves, de cristalliser ses désirs de tendresse, ses confuses aspirations à la beauté qui sont aussi besoin d'éternité. « Sans cet autre être à qui nous nous accrochons, nous n'aurions, dit Raymonde Vincent, ni passé ni souvenirs... ou, du moins, ils resteraient pour nous sans importance. Notre passé est fait moins par nous-mêmes que par ceux que nous avons aimés. »

Aussi règne-t-il entre ses héros, unis ou non par le lien de chair, mais unis toujours par le cœur et l'esprit, un respect profond des choses de l'âme. Ils sont graves et purs, habités par un idéal. Alors que tant de gens des villes s'en passent aisément, ces paysans ont une âme. Incertaine parfois, il est vrai, obnubilée par la fatigue et les soucis matériels, mais une âme tout de même. Ainsi sont-ils reliés à un monde supérieur dont ils ont obscurément conscience, qui les surpasse et les appelle.

Il y a dans *Blanche* deux êtres ténébreux.

[1] Voir le précédent numéro du *Mouvement*.

Cliché Mouvement Féministe

Raymonde VINCENT